

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la session spéciale du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 8 juillet 2008, à 19 h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le Maire Francis Bouchard

Madame la conseillère
et messieurs les conseillers

Julie Dubois
Julien Dufour
Patrice Imbeault
Martial Hovington
Jacques Morris
Michel St-Laurent

Est également présente : Madame Louise Gauthier, secrétaire-trésorière
par intérim

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum et ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Engagement du(de la) directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ère);
4. Fin du contrat avec M. Sébastien Guay;
5. Comité des ressources humaines;
6. Fermeture de la session.

OUVERTURE DE LA SESSION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Francis Bouchard constate que le quorum est respecté et déclare la session régulièrement constituée.

Le maire s'adresse à la table dans le but d'expliquer au Conseil comment le comité de sélection a procédé pour le choix du candidat pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier qu'il a l'intention de proposer à cette session au point 3 de l'ordre du jour.

À cet effet, le maire fait lecture des résolutions 08-05-0146 et 08-06-0177 spécifiant le mandat du comité de sélection et d'un avis légal qu'il a demandé sur le questionnaire proposé aux candidats lors des entrevues. Le maire signale que le comité a outrepassé son mandat et que le questionnaire, selon l'avis légal, ne répond pas à la norme d'embauche pour un poste aussi important que celui du directeur d'une municipalité.

Ainsi, le maire recommande :

- a) de reprendre le processus d'embauche en utilisant le guide d'embauche d'un directeur général et secrétaire-trésorier proposé par l'Association des directeurs municipaux du Québec en collaboration avec le Ministère des Affaires régionales et municipales,
- b) de suspendre le point 4 concernant la fin de contrat de M. Sébastien Guay.

08-07-0183 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

08-07-0184 Engagement du(de la) directeur(trice) général(e) et secrétaire-résorier(ère)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ

QUE le comité propose la candidature de Mme Lynda Tremblay au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité.

Le vote est demandé.

Résultat du vote :	POUR	CONTRE
	Martial Hovington	Julien Dufour
	Michel St-Laurent	Julie Dubois
	Patrice Imbeault	
	Jacques Morris	

Le maire, émet son droit de véto sur la proposition suivant l'art. 142, parag. 3 du code municipal.

08-07-0185 Fin de contrat avec M. Sébastien Guay

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris
APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil conserve le statut quo concernant la fin de contrat avec M. Sébastien Guay.

5. Comité des ressources humaines :

Le conseiller Jacques Morris propose la nomination des conseillers Michel St-Laurent et Martial Hovington sur le comité des ressources humaines au lieu de la conseillère Julie Dubois et du conseiller Julien Dufour.

Le maire mentionne que normalement, les personnes siégeant sur le comité des ressources humaines sont désignés par lui en vue de le seconder dans ses tâches au besoin.

08-07-0186 Fermeture de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris
QUE l'assemblée soit et est levée à 19 h 30.

Francis Bouchard
Maire

Louise Gauthier
Secrétaire-trésorière par intérim